

Le Saurelois

Bulletin de la Société historique Pierre-de-Saurel inc.

Vol. 25, numéro 1
mars 1998

Janvier-février-

À L'INTÉRIEUR...	
PRÉSIDENT	
Donnez de vos nouvelles.....	3
POPULAIRE	
Erratum.....	3
Compte-rendu des réunions deux	
du conseil d'administration.....	4
Éphémérides.....	4
La Société sur la route.....	5
Monsieur	
À propos des conférences.....	5
Des nouvelles de Catherine a	
et Mélanie.....	6
poste,	
En provenance de la salle de des	
traitement.....	7
Ce qu'ils ont dit sur notre région	
Roi	
À lire.....	8
Les protestants : de la France le	
à Sorel.....	8

L'ÉDITORIAL DU

LE PATRIMOINE BÂTI DEVIENT

J'ai assisté il y a quelques jours, avec cents autres convives, à une conférence de Jean Cournoyer, un vrai Sorelois, expatrié depuis quelques années à Dollard -des-Ormeaux. Cournoyer a déploré, entre autres, la disparition des édifices abritant les institutions publiques qu'il connus jadis à Sorel. Il mentionna le bureau de le palais de justice, la prison, le couvent et aussi maisons des notables disparues au cours des années en arrière des façades commerciales de la rue du et de la rue George. Il a entendu dire aussi que le prochain bâtiment menacé de disparaître serait poste de police et pompiers situé à l'angle des rues Charlotte et Elizabeth.

Après sa conférence, j'ai eu le plaisir de rencontrer Monsieur Cournoyer et de l'informer que notre Société historique Pierre-de-Saurel inc. s'occupe de l'édifice en question. D'ailleurs, le sondage commandé il y a quelques mois par la ville a démontré que 54% de la population soreloise a exprimé une opinion favorable à la conservation de l'édifice abritant la police et les pompiers.

En août dernier, avant que le sondage ne soit réalisé, le conseil d'administration de votre Société a invoqué le troisième objectif de sa raison d'être, « la conservation du patrimoine bâti ». Un comité fut créé, ouvert à tous les citoyens et citoyennes pour entamer des démarches visant le poste de police et la Christ Church spécifiquement. Deux sous-comités formés en janvier ont accepté chacun la responsabilité pour un édifice et votre Société apporte son appui auprès des deux.

Il serait utile que nous rappelions que les édifices témoins de l'histoire de Sorel ne sont pas nombreux. Ceci malgré le fait que notre ville demeure la quatrième plus ancienne ville québécoise et canadienne.

Voici en exemple :

- | | |
|-------------------------------------|------|
| • la Maison des Gouverneurs | 1781 |
| • l'église Saint-Pierre | 1826 |
| • Christ Church (1784) reconstruite | 1842 |
| • Le Perceval (presbytère anglican) | 1842 |

et plusieurs maisons toujours habitées construites au 19^{ième} siècle.

Le poste-caserne de la rue Charlotte fut construit en 1918 selon des plans et dessins préparés par Monsieur J.P. Héroux, architecte. Il est érigé sur le terrain de l'ancien cimetière protestant, acquis par la ville en 1911 après l'exhumation et le déplacement des défunts. Le bâtisseur fut Monsieur Charbonneau, maître-briqueteur de Sorel et le matériel principal de construction la brique d'argile de source locale.

Le règlement autorisant la construction a accordé un budget de 50 000\$. Une somme additionnelle de 26 000\$ fut votée six mois plus tard pour compléter l'aménagement des travaux. La structure de l'édifice, selon une récente étude est évaluée à environ 210 000\$.

Son apparence extérieure à l'heure actuelle laisse un peu à désirer mais, que voulez-vous, il n'y a eu aucune dépense d'entretien depuis plus de trois ans.

Pourtant, les photos que nous avons montrées aux représentants des divers organismes voués à la conservation du patrimoine bâti, ont suscité des commentaires positifs. Ils reconnaissent que l'édifice est de caractère unique qui mérite le classement et la conservation. Apparemment, la tour vitrée de séchage des boyaux d'arrosage est un élément architectural exceptionnel. De nos jours, cette tour demeure efficace et écologique car elle économise de l'énergie.

Lors d'une récente visite de cet édifice en compagnie d'autres membres du comité, nous avons constaté les difficultés quotidiennes de fonctionnement des pompiers et des policiers. Une amélioration des conditions du travail est inévitable.

Le comité a étudié aussi les éléments économiques comparatifs imposés par la relocalisation de la caserne des pompiers à un endroit autre que sur la rue Charlotte. Il faudrait rénover complètement l'édifice existant et le dédier totalement au service de la police avec des aménagements extérieurs répondant aux besoins du service. Évidemment, une telle solution n'est pas la moins dispendieuse.

Nous rappelons que souvent la meilleure solution justifie un investissement additionnel. Considérant :

- que la mission de la ville de Sorel comprend la maxime « Valoriser son héritage » ;
- que la ville aurait accès au programme de subvention du gouvernement du Québec visant la restauration du patrimoine bâti ;
- que la rénovation de l'édifice de la rue Charlotte est faisable pour le service de police conservant ainsi sa vocation ;
- que le déménagement du service de police laissera l'édifice vide, sans vocation, tout en demeurant un fardeau pour les payeurs de taxes ;
- que l'investissement par la ville dans la rénovation de l'édifice serait une démonstration de confiance en l'avenir du Vieux Sorel et de ce quartier spécifiquement.

En conséquence de quoi, le comité a déposé un document traitant des volets culturel, technique et économique auprès de Monsieur le Maire Gauthier, pour discussion, visant la conservation du poste de police et de sa vocation actuelle. Au moment où j'écris ces lignes, les développements sont à suivre.

Robert G. Jones,

président du conseil d'administration

DONNEZ DE VOS NOUVELLES

Nouvelles des membres

Une chronique sociale à votre service !

Bienvenue à nos nouveaux membres :

Mesdames Brigitte Aussant et Marguerite Dupré,
ainsi que Messieurs Jacques Crépeau et H.D. Ted Sheppard.
Nous déplorons le décès de Monsieur Donat Bergeron,
membre depuis 1989
et également donateur d'un fonds à la Société historique.

* * * ERRATUM * * *

Dans le dernier bulletin, à la chronique « À lire », il est mentionné par erreur, au sujet du livre « Fleur de Lys, d'hier à aujourd'hui » de Hélène A. Bizier et Claude Paulette, que l'Union Jack a flotté sur la tour du Parlement jusqu'au 21 janvier 1948. Il s'agissait en fait du drapeau canadien de l'époque, avec un drapeau de l'union britannique dans le coin, qui est toujours le drapeau de la marine marchande britannique.

COMPTE-RENDU DES RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

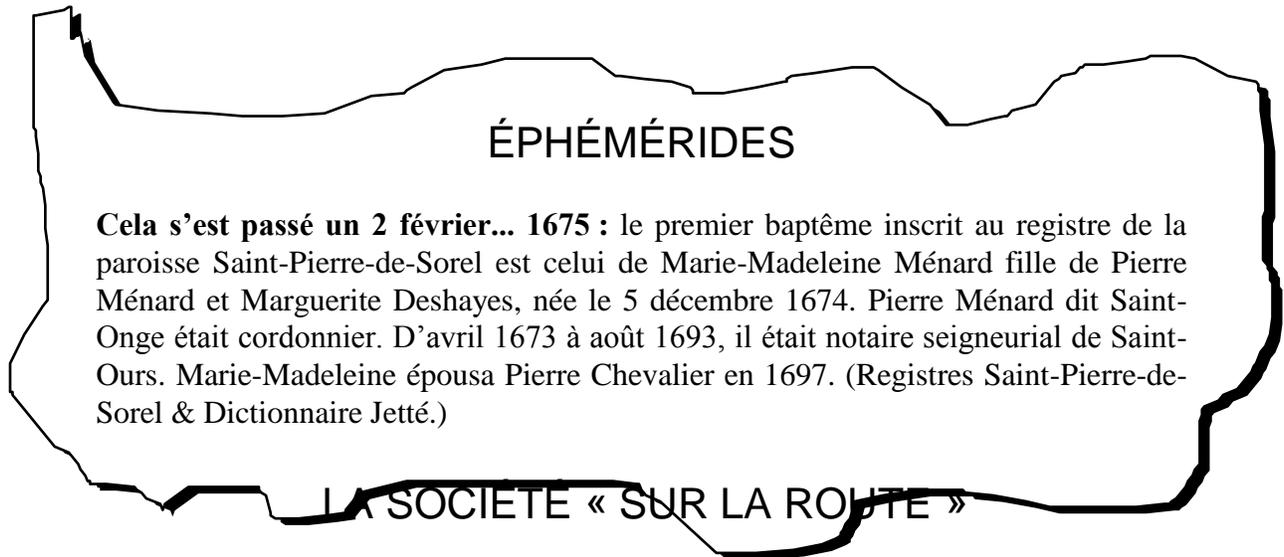
Réunion du 19 janvier 1998

- Monsieur Robert G. Jones fait le suivi sur les activités du comité du patrimoine bâti et annonce la démission de Monsieur Frans Liessens en tant que responsable dudit comité.
- En l'absence du trésorier, Monsieur Richard Lettre, le président, Monsieur Robert G. Jones, présente l'état des résultats pour la période du 1^{er} janvier 1997 au 31 décembre 1997 et le bilan au 31 décembre 1997.
- Madame Catherine Objois fait le suivi sur les neuf projets PAC de la Montérégie, Programme d'accès communautaire à Internet, qui ont été acceptés par Industrie Canada.
- Le président, Monsieur Jones, présente un exemplaire des nouveaux reçus pour fins charitables émis par la Société historique et il est décidé que le président et le trésorier, Monsieur Richard Lettre, soient nommés seuls signataires de ces reçus.
- Ratification du contrat de donation pour le fonds J.-L.-Gauthier.

Réunion du 10 février 1998

- Le président, Robert G. Jones, fait le suivi sur le comité du patrimoine bâti et en prend la responsabilité.
- Le trésorier, Monsieur Richard Lettre, présente et commente l'état des résultats du 1^{er} janvier 1997 au 31 décembre 1997 et les prévisions des résultats pour l'année 1998.
- Robert G. Jones fait le suivi sur l'assemblée générale de fondation du CLD, Centre local de développement, à laquelle il a assisté le 9 février dernier.
- Madame Catherine Objois informe l'assemblée sur les projets PAC et indique qu'elle désire continuer à s'impliquer dans le PAC de la ville de Sorel, orienté vers les services.
- Madame Objois informe l'assemblée que Madame Micheline Latour a commencé à travailler pour la Société historique Pierre-de-Saurel inc. le 9 février, dans le cadre du Programme PAIE.
- Ratification du contrat de donation pour les fonds J.-R.-Tremblay et Paul-Larue.

- Catherine Objois annonce qu'elle va participer au 27^e congrès de l'Association des archivistes du Québec, du 28 au 30 mai prochain, dont le thème est « La gestion des archives à l'ère de l'électronique et des réseaux ».



Des membres du conseil d'administration ont été présents :

- à Sorel, les 27 janvier, 24 février et 24 mars aux assemblées du conseil d'administration de la S.A.D.C. du Bas-Richelieu, Société d'aide au développement de la collectivité du Bas-Richelieu.
- à Montréal, le 3 février aux locaux d'Héritage Montréal pour le dossier du comité du patrimoine bâti.
- à Montréal, le 11 février à la Société historique La Prairie de la Magdeleine pour formation au sujet du logiciel ARCHILOG et à Longueuil pour une rencontre avec Madame Hélène Léveillé, secrétaire de la Commission du Patrimoine de Longueuil, pour le dossier du comité du patrimoine bâti.
- à Saint-Marc-sur-Richelieu, le 18 février à l'audience publique tenue par la Commission des biens culturels sur le classement de la maison Tétro-Ducharme, pour le dossier du comité du patrimoine bâti.
- à Saint-Hyacinthe, le 14 mars pour une journée de formation sur les R.D.D.A. organisée par la Table de coordination des archives privées de la Montérégie.

À PROPOS DES CONFÉRENCES

La Société historique Pierre-de-Saurel inc. a présenté les 2^{ième} et 3^{ième} conférences de la saison, très appréciées toutes deux, quoiqu'ayant des sujets fort différents. Rappelons que Monsieur Lepage nous a entretenus de Marie-Didace et de l'univers de Germaine Guèvremont, avec passion

le 25 février ; quant à Monsieur Olivar Gravel, il a réussi le tour de force, le 17 mars, d'évoquer l'histoire de sa ville, Saint-Joseph-de-Sorel, en moins de deux heures, avec force détails et précisions historiques.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE PIERRE-DE-SAUREL INC.

6-A, rue Saint-Pierre
Sorel (Québec) J3P 3S2

Téléphone : (514) 780-5739 **Télécopieur :** (514) 746-1655

Comité de rédaction : Catherine Objois, Robert G. Jones et Mélanie Parent

DES NOUVELLES DE CATHERINE ET MÉLANIE

Le service d'archives

Les archives

Dans ce bulletin, nous vous présentons le fonds Louise-Valois-Liessens. Rappelons tout de suite que Madame Valois-Liessens est une des fondatrices de la Société historique et qu'elle a joué un rôle essentiel dans le développement de l'organisme ; elle fut en particulier membre du conseil d'administration de 1970 à 1996, présidente de la Société historique de 1977 à 1982 puis de 1994 à 1995, et l'une de ses contributions fut le don de ce fonds. Aujourd'hui encore, Madame Valois-Liessens continue d'être présente à la Société historique d'une autre manière puisque son mari, Monsieur Frans Liessens, est vice-président du conseil d'administration.

Le fonds Louise-Valois-Liessens comprend quatre boîtes de documents, soit 1,33 mètres linéaires et se compose de quatre séries : Jeunesses musicales du Canada (section de Sorel), Bourses Sorel-Tracy, projet créé par Madame Valois-Liessens pour les jeunes musiciens en 1977, Choeur en Liesse, la chorale bien connue de la région, et série personnelle.

Ce fonds qui reflète donc l'implication de Madame Valois-Liessens dans la mise en valeur du patrimoine historique et culturel de la région, est aisément consultable grâce à un répertoire numérique simple réalisé en 1996 par la stagiaire Jacinthe Parenteau.

*

VIEUX PAPIERS DE FAMILLE - ARCHIVES PERSONNELLES - PHOTOS ANCIENNES...

Vous possédez ou vous connaissez quelqu'un qui possède
des vieux documents, photos, cartes postales, cassettes audio (et même vidéo)...

NE LES JETEZ PAS !!!

Toutes ces archives peuvent être très précieuses pour notre patrimoine archivistique.

**Contactez Mélanie Parent au
(514) 780-5739**

La Société historique Pierre-de-Saurel inc.
votre représentante officielle des Archives nationales du Québec
pour la région Bas-Richelieu-Yamaska.

*

EN PROVENANCE DE LA SALLE DE TRAITEMENT

Traiter les archives : avec l'acquisition et la diffusion, il s'agit d'un des trois volets de
notre mission en tant que service agréé.

Quatre personnes s'emploient actuellement à traiter des fonds d'archives, soit trier,
classer, ranger les documents et les décrire pour produire un instrument de recherche qui
permettra au chercheur de les consulter.

Madame Ginette Bergeron continue le traitement du fonds Demeules.

Monsieur Yvan Simoneau achève le traitement de la série 6 du fonds M.I.L., soit la
correspondance de la haute direction. Il nous quitte le 27 mars après 30 semaines de travail.

Mais deux nouvelles recrues sont arrivées à la Société : Madame Micheline Latour a
commencé le 9 février à traiter le fonds Linda-Dufault, et Madame Dominique Mainguy travaille
depuis le 17 mars sur le fonds Gérard-Cournoyer.

Grâce à cette équipe, c'est donc trois fonds et une importante série du fonds M.I.L. qui
seront bientôt disponibles pour les chercheurs.

CE QU'ILS ONT DIT SUR NOTRE RÉGION

Joseph Bouchette, arpenteur général du Bas-Canada de 1804 à 1840, a laissé une description fort
intéressante de Sorel en 1815 :

« La ville couvre environ 120 âcres de terrain, quoiqu'à présent le nombre des maisons n'excède guère 150, outre les magasins, les casernes et les bâtiments du gouvernement. Elle est bâtie sur un plan régulier, les rues se coupent à angles droits, et il y a au centre une place de 85 toises carrées. Les habitations sont en bois bâties solidement, mais les églises, Protestante et Catholique, sont l'une et l'autre en pierre ; il y a huit rues principales, qui, comme la ville elle-même, portent le nom des différentes branches de la famille royale : la population de la ville est d'environ 1 500 âmes. Devant la ville, le rivage du Richelieu a de dix à douze pieds de hauteur, et il y a près de la pointe deux quais ou lieux de débarquement ; la rivière a à cet endroit, 125 toises de largeur, et deux brasses et demie à cinq et demie de profondeur. Sur la rive opposée, il y a des places commodes pour construire des vaisseaux, et où l'on en construit d'un port considérable... À peu de distance d'un petit ruisseau au sud de la ville, il y a une redoute et un hôpital, et un peu plus loin un beau bâtiment en bois, avec des appentis, des jardins, appelé la Maison du gouvernement. Il sert de résidence au commandant des troupes stationnées dans cette ville, et qui forment ordinairement une ou deux compagnies d'infanterie. »

À LIRE

Vient de paraître en librairie :

- Habitants et patriotes, Allan Greer, Éditions Boréal. La rébellion de 1837 dans les campagnes du Bas-Canada. Une relecture radicale des événements.
- Rébellion - Le soulèvement patriote de 1837 au Bas-Canada, Joseph Schull, Éditions Québec Amérique. Chronique sur l'histoire des Patriotes. Ouvrage publié en anglais en 1971, disponible pour la première fois en français.

LES PROTESTANTS : DE LA FRANCE À SOREL

Le 4 juillet 1784, le pasteur John Doty célèbre l'office et prononce le sermon pour les loyalistes de Sorel. « Cette date rappelle la fondation de la première mission anglicane au Canada. » (Couillard-Després, p. 159) Ces protestants venus des Etats-Unis n'étaient cependant pas les premiers à élire domicile dans notre pays. Dès le début du 18^{ième} siècle, des huguenots français viennent s'établir en Nouvelle-France, suite à la révocation de l'Édit de Nantes en 1685. Mais qu'était cet Édit de Nantes ?

« Le 13 avril 1598, le bon roi Henri IV, lui-même ancien protestant, promulguait l'Édit de Nantes.

Ce texte créait une situation tout à fait nouvelle en France et en Europe : le roi y autorisait la coexistence de deux Églises chrétiennes, même s'il privilégiait la religion catholique dominante. Il ouvrait donc la liberté de conscience, et, dans une certaine mesure, la liberté de culte.

L'Édit amnistiait les faits liés à la guerre de religions, ouvrait tous les emplois aux protestants, permettait les cultes privés et certains cultes publics réformés et autorisaient les protestants à entretenir une centaine de places fortes, à l'exemple de La Rochelle.

Les pasteurs protestants pouvaient émarger sur subvention royale, ainsi que les académies et collèges de la Réforme, la dîme restant un privilège catholique. Il faut dire que l'application de l'Édit, jusqu'à sa révocation par Louis XIV en 1685, ne fut jamais à la hauteur de son ambition.

Aujourd'hui, certains historiens voient dans ce régime dualiste de liberté religieuse les premiers pas vers l'exception française de la laïcité de 1905, quand les Églises et l'État se sont séparés.

L'État reconnaît en effet la liberté de conscience et le pluralisme religieux des sujets d'un même roi. Mais il édicte des règles du jeu pour éviter que les religions ne soient un trop grave sujet de conflit. » (Revue « L'Histoire », no 215, novembre 1997, p. 40)